

Nous sommes devenus une nation; la marine que nous proposons est simplement destinée à la protection de nos côtes. Vous pouvez dire que j'ai répété bien des fois que le but de mes aspirations est l'indépendance du Canada. Et il l'avait répété bien des fois, non pas dans la chaleur de la discussion ou en faisant un *lapsu lingue* sans importance, mais très souvent. Il ajouta: Vous pouvez, M. Perreault, l'expliquer ainsi aux électeurs de Drummond-et-Arthabaska; quand nous aurons obtenu prochainement notre indépendance, quant cette marine sera complétée, nous n'aurons rien à faire avec les guerres étrangères.

On décida donc d'ouvrir la circonscription. Une bataille royale fut livrée. Le très honorable premier ministre convoqua ses grands hommes, ses hommes de valeur pour qu'ils aillent dans le comté et en prennent possession et on affirme qu'il n'y eut pas moins de trente-cinq membres du Parlement, de l'assemblée législative et d'autres lumières de moindre importance qui prirent possession de la circonscription.

L'honorable ministre de la Marine et des Pêcheries (M. Brodeur) était là avec son inépuisable fond d'expérience et ses innombrables plans électoraux. L'honorable député de Beauce (M. Bêland) était là avec son élégance et son éloquence. L'honorable député de Nicolet (M. G. A. Turcotte) était là avec ses arguments irréfutables en faveur de l'indépendance. L'honorable député de Montréal, Saint-Jacques, (M. Gervais) était là pour dire au peuple qu'un des objets de la marine était de nous permettre de résister à toute demande injuste qui pourrait nous être faite par l'Angleterre, et ainsi de suite jusqu'à la fin. Grands ou petits, ces personnages ont été lâchés dans la circonscription. Voyons qui ils étaient. Voyons quel a été le genre de bataille livrée dans ce comté en faveur du candidat du Gouvernement. J'ai dit que l'honorable député de Nicolet était dans la circonscription pour parler aux électeurs.

M. G. A. TURCOTTE: Je n'ai jamais été dans Drummond-et-Arthabaska. Je n'ai pris aucune part à l'élection de Drummond-et-Arthabaska.

M. CROTHERS: J'ai parlé de M. Turcotte, le député de Nicolet.

M. L'ORATEUR: Il y a dans cette Chambre, deux MM. Turcotte. Celui qui vient de parler est l'honorable député de Nicolet et assurément l'honorable député (M. Crothers) accepte sa dénégation. Il y a deux députés du nom de Turcotte.

M. CROTHERS: Ça dû être l'autre M. Turcotte, du comté de Québec. Je vais donner lecture d'un discours prononcé par l'honorable député de Nicolet. L'honorable député de Nicolet—M. G. A. Turcotte—a parlé l'an dernier, d'après le hansard, page 4884.

Est-ce le même député qui vient de m'adresser la parole?

M. G. A. TURCOTTE: Oui.

M. CROTHERS: C'est parfait. Nous nous comprenons très bien. A la page 4887 du hansard, l'honorable député est rapporté comme ayant dit:

J'appuierai la politique actuelle du Gouvernement, parce que je considère que plus nous affirmons notre existence nationale, plus nous avançons vers un état plus parfait comme nation, plus nous marchons vers l'indépendance suivant mon humble opinion.

L'honorable député nous dit pourquoi il appui la politique navale du Gouvernement, parce qu'en le faisant nous nous rapprochons de l'état indépendant.

Et je souhaite que cette indépendance nous soit donnée en continuant de vivre sous le régime constitutionnel dont nous jouissons, le plus parfait à mon sens.

Il est pressé de l'avoir. Un peu plus loin...

M. G. A. TURCOTTE: Mon honorable ami veut-il me permettre?

M. CROTHERS: Attendez que j'aie fini, s'il vous plait.

M. G. A. TURCOTTE: Très bien.

M. CROTHERS: Il continua:

Quelques hommes timorés ou quelques esprits étroits, aveuglés par un fanatisme inévitable, prendront peut-être ombrage de mes paroles, mais pour les calmer, je les prie d'entendre quelques mots d'explication et d'abord de se rémemorer le fait, que le peuple anglais groupé en petit nombre sur cette terre d'Amérique, un jour sentit le besoin d'être libre, glorieusement secoua le joug et brisa, les armes à la main, les liens qui l'attachaient à la mère patrie, l'Angleterre.

L'honorable député de Toronto-nord (M. Foster), dans une de ses tirades d'ironie et de sarcasme, fait un crime très épouvantable au très honorable chef du parti libéral, des idées qu'il a préconisé autrefois relativement à l'indépendance du Canada. Je ne vois absolument rien de répréhensible en cela, rien qui puisse mériter l'ire du sous-chef de l'opposition.

Puis à la page 4890 nous avons encore ces paroles:

L'indépendance semble, en certains quartiers, être un épouvantail et le cauchemar de ceux pour qui les intérêts du Canada sont peu de chose et secondaires et qui n'ont d'amour et de loyalisme dans le cœur que pour l'empire. Mais je le demande à ces messieurs, est-ce que tôt ou tard le Canada n'aura pas à choisir entre l'annexion et l'indépendance?

Un grand nombre d'entre nous, monsieur l'Orateur, répondront, jamais!

Sommes-nous destinés à demeurer une colonie et le vrai Canadien, celui qui aime vraiment et avant tout son pays, ne doit-il pas avoir dans le cœur l'ambition bien légitime de le voir libre et indépendant? Il sied mal à des